



Comité provincial Namur

PV n°1– Réunion de Comité du 6 juin 2024.**Centre namurois des Sports.**

CP Namur
Secrétariat
Olivier PIERRE
www.cpnamur.be

José Lauwerys, président ouvre la séance à 19h30 en remerciant celles et ceux qui l'ont soutenu par leurs présences ou leurs mots dans l'épreuve qu'il a vécu.

Présents : Philippe Aigret, Marvin Deleuze Michel Hastir, Jérôme Hecq, Jean-Louis Jacobs, José Lauwerys, Olivier Pierre et Germain Vancauwenbergh.

Invités présents : Guy Henquet, Catherine Nicolas et José Nivarlet.

Invité excusé : Gérard Trausch.

1. Approbation du PV de la réunion 12 du 29/04/2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'Assemblée provinciale du 24/05/2024

Le PV est approuvé à l'unanimité.

José Lauwerys félicite la nouvelle élue : Caroline Maquet.

3. Élection du bureau

Michel Hastir, plus ancien membre du CP qui commence sa trente-quatrième année au CP, préside l'élection du bureau.

- Élection du président : une candidature, José Lauwerys. Il est élu à l'unanimité.

- Élection de deux vice-présidents : deux candidatures, Philippe Aigret et Jean-Louis Jacobs. Ils sont élus à l'unanimité.

- Élection du trésorier: une candidature, José Lauwerys. Il est élu à l'unanimité.

- Le secrétaire est nommé pour la durée de son mandat : Olivier Pierre jusqu'en 2027.

Le bureau est désigné. Michel Hastir rend la parole à José Lauwerys.

4. Répartition des tâches

Présidence	José Lauwerys
Vice-Présidence	Philippe Aigret et Jean-Louis Jacobs
Secrétariat	Olivier Pierre
Trésorerie	José Lauwerys
Commission formation arbitrage	
Présidence	Philippe Aigret
P.C. 1	José Lauwerys
Contrôle des frais de déplacement des arbitres	Jean-Louis Jacobs
Cours d'arbitrage	Olivier Pierre
	Philippe Aigret
Commission Technique Jeunes	
Présidence	Jean-Louis Jacobs
Commission du Mini Basket	
Présidence	Caroline Maquet
Commission de la Coupe	
Présidence	Olivier Pierre
Commission de la Coupe du 3x3	
Présidence	Jérôme Hecq
Commission du fair-play	
	Michel Hastir
Commission Administrative	
Présidence	José Lauwerys
Secrétariat	Olivier Pierre
Membre	Philippe Aigret
Membre	Jean-Louis Jacobs
Calendrier	
Élaboration	José Lauwerys
Modifications	José Lauwerys
Remise des rencontres	José Lauwerys
Tournois et matches amicaux	José Lauwerys
Prise des résultats	Olivier Pierre
Commission Contrôle des feuilles	
Présidence	Germain Vancauwenbergh
PC 35 qualification joueurs/coaches	José Lauwerys
PC 53 listes des équipes	Guy Henquet
Tenue feuilles de matches maxi Basket	Germain Vancauwenbergh

Tenue feuilles de matches mini Basket	Caroline Maquet et Marvin Deleuze
Compensations	José Lauwerys
Edimestre du site CP Namur	Olivier Pierre
Homologation des terrains	Jérôme Hecq
Formation des Officiels de table	Olivier Pierre – Marvin Deleuze

Chaque président est responsable de la composition de sa commission.

Certains membres du CP sont également membre des commissions. Marvin Deleuze (coupe et 3x3, mini-basket) et Michel Hastir (coupe, mini-basket et ctj).

5. Compétences du bureau et des commissions

Avec les tâches et les compétences restent les mêmes.

Pouvoirs du bureau du CP et des commissions

Conformément à l'article PA53, le CP définit les compétences du bureau et des commissions comme suit :

Compétences du bureau

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes au bureau : Il traite les courriers reçus au nom du comité provincial ;

1. Il envoie les attestations liées aux mutations administratives ;
2. Il autorise l'organisation des matches amicaux / tournois ;
3. Il traite les problèmes urgents liés au déroulement de la compétition (en cas de désaccord, le problème est porté en réunion plénière) ;
4. Il approuve les procès-verbaux de la commission de contrôle des feuilles avant publication sur le site provincial et publication dans la newsletter.

Compétences de la commission administrative de contrôle des feuilles

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle vérifie les feuilles de matches chaque semaine pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.

Compétences de la commission Mini-Basket

Sous la direction du président de la Commission Mini-Basket, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Organisation générale des tournois en U6 & U8 (3&3) & contrôle de la régularité de ceux-ci ;
2. Aide au développement & promotion du Mini-Basket au sein des clubs ;
3. Coordination des activités organisées pour le Mini-Basket (challenge U12 AWBB, etc.).

Compétences de la commission de formation des arbitres

Sous la direction du président de la CFA nommé par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle convoque les arbitres dans la province pour :
2. Les championnats provinciaux ;
3. Les tours finaux provinciaux ;
4. Les coupes provinciales ;
5. Les rencontres amicales et tournois, au niveau provincial ;
6. Les rencontres régionales jeunes AWBB dépendant de la province.

Elle procède à la formation, théorique et pratique, et au perfectionnement de ses arbitres provinciaux ;

1. Elle fixe les catégories de classification des arbitres provinciaux ;
2. Elle établit les lignes directrices pour tous ses collaborateurs (formateurs, visionneurs...).

Compétences de la commission technique des jeunes

Sous la direction de la présidente de la CTJ nommée par le CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle coordonne la politique liée aux sélections provinciales ;
2. Elle sélectionne les joueurs/joueuses qui intégreront la sélection provinciale selon les critères approuvés par le comité provincial et la direction technique de l'AWBB ;
3. Elle organise les détectations, les entraînements et les matches de la sélection provinciale.

Compétences de la commission de la coupe

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle enregistre les inscriptions aux diverses coupes provinciales.
2. Elle rédige le règlement de la coupe.
3. Elle organise le tirage des coupes.
4. Elle vérifie les feuilles de matches de chaque tour pour l'application des articles PC16, PC20, PC28, PC33, PC48, PC53 PC73, PC76 ainsi que le contrôle des frais de déplacement des arbitres.
5. Elle coorganise avec le club désigné les finales.

Compétences de la commission de la coupe 3x3

Sous la direction du président du CP, le comité provincial délègue les attributions suivantes à la commission :

1. Elle enregistre les inscriptions aux diverses coupes 3x3 provinciales.
2. Elle rédige le règlement de la coupe.
3. Elle organise le tirage des coupes.
4. Elle vérifie les feuilles de matches et contrôle les frais de déplacement des arbitres.
5. Elle coorganise avec le club désigné les finales.

6. Correspondance

Type	Correspondant	Objet
demande	Beez	décompte des finales namuroises
demande	Andenne	Homologation Vezin
demande	secrétaire général	liste des champions
demande	CDA	partage ppt AP
demande	M.Hastir	Programme des super coupes
demande	Hamois	remaniement des championnat provinciaux
demande	M.Hastir	Remerciement pour les super coupes
demande	clubs	Tournois et matchs amicaux
demande	Alliance Arlon	U19 en province de Namur
Envoi	Clubs	AP : modalité, odj et rapports
Envoi	Dpt Championnat	Champion HU18 - Marche
Envoi	Instance	repas des trois comités
faire-part		Robert Lauwerys
faire-part	M.Hastir	Simon Dierge
info	Panathlon Wallonie-Bruxelles	A. Lengelé lauréat de la catégorie personnalité
info	c3x3	finales à Profondeville
info	M.Servais	Mise à l'honneur
info	J.Matagne	Mise à l'honneur
info	clubs	modification des inscriptions
info	Dpt Championnat	Montants et descendants R2
info	c3x3	perte de ballons
info	CJP	Salle à Tabora
info	Sombreffe	travaux salles et maintien des équipes
info	CP-CDA	Voix à l'AP
info	CP-CDA	Dérogation 3 P2 dames
invitation	Dpt championnat	Final 4
invitation	c3x3	finales à Profondeville
invitation	Givet	Label EFMB
PV	JL Jacobs	Défraiement arbitre
PV	A.Hancotte	n°33
PV	Dpt Championnat	PC1
PV	CTJ	rapport d'activité
PV	c3x3	rapport d'activité
PV	Parlementaires	rapport d'activité
PV	Parlementaires	Réunion des 3 comités
Question	Beez	Accès drive judiciaire
Question	membre	catégorie d'âge

Question	Jambes	factures awbb
Question	clubs	inscriptions
Question	Dinant	LT P2-P3
Question	Malonne, Dinant	montant supplémentaire vers P2
Question	Trésorerie générale	Situation des équipes 2023-24
Question	membre	statut passif
remerciements	c3x3	finales à Profondeville
réponse	SG	Accentuation des majuscules
Réponse	Loyers	Disponibilité tours finaux
Réponse	CP-CDA	Validation élection C.Maquet

7. Championnat

José Lauwerys détaille le processus pour que les U19 de l'Alliance Arlon puissent jouer dans le championnat provincial : Après l'unanimité des clubs namurois concernés, le CP Namur pourrait convenir d'une convention avec le CP Lux que le CDA de l'AWBB validerait. La réponse des clubs namurois est attendue pour le 10 juin.

Un débat s'ouvre sur les dernières intégrations avec Chantemelle et les distances entre Arlon et la province de Namur.

José Lauwerys a toutes les inscriptions à jour avec les quelques modifications reçues. Il regrette de n'avoir reçu encore aucun renseignement pour commencer les séries provinciales. Reçus la saison passée du régional le 25 mai 2023, il ne pourra confectionner les championnats pour le 8 juin.

Philippe Aigret : la saison régionale s'est seulement terminée le 29 mai.

8. Coupe

Olivier Pierre : le tirage de la coupe aura lieu le lundi 24 juin, ici ou ailleurs.

9. Tour de Table

José Lauwerys synthétise la longue carrière de bénévole et rend une nouvelle fois hommage à Christian Servais qui fut entre-autre 28 ans au Groupe des Parlementaires et pour son engagement sans faille pour les coupes régionales et namuroises.

Germain Vancauwenbergh demande la liste des équipes concernées par l'interdiction de cumul en jeunes maxi-basket.

Jean-Louis Jacobs donnerait bien la liste des défraiements aux clubs.

Philippe Aigret : le RGPD, les déviations et l'indiscrétion de certains secrétaires ne permettent pas cette distribution.

Michel Hastir estime que le défraiement des arbitres doit être directement payé par l'AWBB et que les montants par défaut soient pré-encodés sur la feuille de match.

José Lauwerys enverra la liste des distances à chaque arbitre qui pourra demander une correction justifiée.

Philippe Aigret : des équipes namuroises sont devenues championnes de Belgique ce week-end.

Philippe Aigret : certains membres du CP doivent réfléchir à leurs actions individuelles. Une certaine réserve est indispensable. Nous sommes tenus à une certaine retenue et à un comportement exemplaire et nous devons nous abstenir de commentaires inadaptés sur les réseaux sociaux quand nous sommes membres du Comité provincial, mandaté par l'AWBB, au service de tous les clubs.

Notre basket n'est qu'amateur mais nous devons le faire sérieusement et correctement.

Philippe Aigret : Arthur Gilkinet et Nicolas Delvigne accèdent à la R1. Jérôme Rousseau à la TDM.

Caroline Maquet : la fête du Mini-Basket initialement prévue en septembre sera postposée. La réunion d'organisation et la location de la salle demandent du temps. C'est un projet pour la saison prochaine.

Jean-Louis Jacobs : la fin de saison plus courte libérera peut-être une date en avril.

Jean-Louis Jacobs va demander à Natoye pour la location de la salle. Anne-Sophie Harvengt quitte la CTJ et doit être remplacée. Tous les entraîneurs sont confirmés.

Jean-Louis Jacobs n'a pas d'information du retour des ballons restés à Natoye.

La sélection compte actuellement une trentaine de filles. La sélection masculine commencera en août.

José Nivarlet informe que le certificat de bonne vie et mœurs n'est nécessaire que pour la première saison des coachs des sélections.

Michel Hastir attend les séries pour son fair-play. Il va tenir une liste individuelle des fautes par série.

Philippe Aigret : selon les parlementaires, la distorsion dans la manière de siffler ne permet pas une sanction individuelle des fautes.

Jérôme Hecq commencera ses homologations après son retour de vacances.

Jérôme Hecq : pour le 3x3, organisera une réunion de débriefing fin juin avec la commission et le président profondevillois.

Jérôme Hecq détaille les réparations suite à la perte de ballons : pour le Luxembourg, nous leur rendrons le ballon manquant à notre prochaine commande. La DT de l'AWBB demande 25€ pour son ballon perdu. Profondeville doit confirmer la perte de deux de ses ballons.

Jérôme Hecq : la notoriété du 3x3 attire les voleurs de ballons. Une réflexion pour la sauvegarde des ballons pour les prochains événements est nécessaire.

Germain Vancauwenbergh demande le report des matchs du 9 octobre, jour d'élections.

José Lauwerys : les modifications seront gratuites jusqu'au 31 juillet. Modifier quelques matchs aura moins d'impact que de modifier toute une journée.

Philippe Aigret confirme sa candidature au conseil d'administration de l'AWBB. Il n'abandonne pas le CP et la province pour autant. Son élection aura lieu le 15 juin. S'il n'est pas élu, il continuera comme avant, s'il est élu, il tient à remercier ses collègues pour la bonne collaboration durant ses douze années de CP et leur patience à son égard.

José Lauwerys le remercie et sait qu'il sera là pour aider et soutenir son remplaçant.

Olivier Pierre s'étonne de l'absence prolongée du Président du Groupe des Parlementaires qui a un rôle important pour le développement du basket francophone.

Olivier Pierre s'interroge sur l'utilité d'une réunion des trois comités cadencée. Elle n'a pas offert l'espace de dialogue nécessaire entre les trois pouvoirs namurois et de surcroît quand son PV est lacunaire et orienté.

Olivier Pierre propose à l'instar du repas des trois comités que la réunion ait une présidence tournante.

José Lauwerys, président ferme la séance à 20h30.

Prochaine réunion : le mardi 13 août 2024 à 19h30, ici ou ailleurs.

Ce PV tient lieu de convocation pour les membres du CP et d'invitation aux membres du CDA, au Président des Parlementaires namurois et au Président honoraire du CP.

Olivier PIERRE, secrétaire du CP Namur

